L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 20 SEPTEMBRE 1854.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
. DUVERGER. S. HARBY.
. 83 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 20 SEPTEMBRE

QUESTION SANITAIRE.

Le dernier numéro de la *Gazette Médicale* renferme un remarquable discours que le Dr Hunt, professeur de physiologie et de pathologie, a prononcé dans une des dernières séances de la Société Médicale. Le savant orateur avait choisi la fièvre jaune pour texte de ses intéressantes observations. Il a énergiquement censuré l'apathie des citoyens et l'incurie des autorités. Les reproches qu'il adresse à ces dernières sont mérités, mais leur ouvriront-ils les yeux ? Les Conseils comprendront-ils enfin la nécessité de donner satisfaction à l'opinion en adoptant les mesures sanitaires que réclame le cas ?

Nous n'allons pas suivre le Dr Hunt dans tous les détails qu'il aborde. Mais il y en a qui intéresseront toutes les classes de lecteurs. La première personne portée cette année à l'hôpital comme atteinte de fièvre jaune y fut admise le 13 juillet; elle succomba le lendemain. Un autre malade fut transporté à l'Hôpital le 19 et mourut vingt-quatre heures après. Du 19 juillet au 2 septembre, les décès sont quotidiens et augmentent progressivement. Le *Journal Médical* assure que deux décès causés par la fièvre jaune ont eu lieu au mois de juin. Un boulanger de Lafayette mourut de la fièvre jaune le 1er juillet à l'Hôpital Luzenberg.

Il y a eu des cas de fièvre jaune dans toutes les parties de la ville ; le troisième et le quatrième district sont ceux où la maladie a fait le plus de ravages. Elle a fait son apparition sur la levée, à la rue Jackson, près de la station du chemin de fer, à bord des navires venant de la Havane et de ceux près desquels ils étaient amarrés, à bord des bâtiments plus éloignés, à bord des bateaux à vapeur, embarcadères, etc., dans plusieurs parties de la rue Poydras, dans la rue du Cirque, dans la rue Gravier, dans la rue de la Commune, dans la rue du Canal, dans le voisinage du marché Ste Marie, enfin dans la partie la plus populeuse de la Nouvelle-Orléans. Le principe de la maladie, quel qu'il soit, planait donc sur la ville entière.

L'origine de la fièvre jaune, dit le docteur Hunt, est et a toujours été indépendante de la contagion. Un premier cas a dû se déclarer. L'observation démontre que la maladie, dans les endroits où elle exerce ses ravages, fait ordinairement sa première apparition dans les quartiers bas, marécageux, malpropres et populeux.

L'état sanitaire de la Nouvelle-Orléans mérite de fixer sérieusement l'attention des autorités, qui ont jusqu'à présent fait preuve d'une criminelle indifférence. Allez sur la levée et jetez, si vous en avez le courage, un regard sous les wharfs ; vous y verrez une accumulation de choses sans nom qui proviennent de la ville ou qu'y jette le courant du fleuve. De hideux débris y pourrissent et répandent dans l'air de fétides exhalaisons. Ce poison corrompt l'atmosphère et prédispose aux maladies épidémiques. On ne peut pas exposer l'action de ces miasmes sur l'économie animale, mais elle est pernicieuse, et le danger n'est que trop réel.

La Nouvelle-Orléans est bâtie sur un sol d'alluvion ; la pente des rues est imparfaitement ménagée, de manière que l'écoulement des eaux pluviales se fait difficilement. Il en reste toujours dans les cours et dans les terrains vagues, qui sont alors transformés en marais d'où s'élèvent des vapeurs malsaines. Notre système de dessèchement laisse beaucoup à désirer, le drainage souterrain est encore inconnu parmi nous. Toutes les balayures et impuretés des cours et de la rue sont entassées dans le voisinage immédiat de la ville ou répandues dans les lieux où l'on les rejette sur le rivage. Les maisons habitées par les pauvres sont mal bâties et mal aérées, petites, étroites et obscures. Les latrines [illegible] pouvant donner à la propreté de l'air [illegible] soins [illegible].

Plus des deux tiers des habitants de la Nouvelle-Orléans croient à l'origine locale de la fièvre jaune ; les autres sont plutôt portés à croire qu'elle nous est importée. Mais l'opinion est unanime sur un point : c'est qu'un convient d'établir des règlements sanitaires pour protéger la ville contre l'invasion des maladies.

[illegible] Notre administration municipale est [illegible] de la Nouvelle-Orléans. Elle ne remplit [illegible] envers lesquels elle est tenue vis-à-vis [illegible] Quand donc se réveillera-t-elle [illegible] torpeur ?

Le Dr Hunt rappelle ensuite le souvenir des lamentables scènes de l'été dernier et demande si l'apathie des autorités n'est pas inconcevable. Nos hommes politiques parlent beaucoup de conquêtes lointaines [illegible] et d'âmes orations, mais ils ne songent pas à protéger contre la maladie ceux qui exécutent ces rudes travaux. La levée et les fortifications sont dans un état affreux. Qu'on ne s'étonne pas si à la suite les épidémies sévissent avec tant de rigueur parmi nous !

Le système plus rationnel de dessèchement, l'enlèvement des eaux impures par des conduits souterrains, la propreté dans toutes les parties de la ville, le complet nettoiement du voisinage des wharfs, la construction de maisons sèches et bien aérées et pourvues de ventilateurs, la répartition des lieux d'une habitation dans des [illegible] différents, l'abondante distribution de l'eau, l'inspection des navires avant pour but d'empêcher ceux à bord desquels des [illegible] des maladies contagieuses de [illegible] de port, telles sont, dit M. Hunt, les mesures que nos autorités devraient adopter sans délai. Un sol humide exposé aux brûlants rayons du soleil tropical engendrera toujours des maladies. Mais on peut combattre cette cause latente et perpétuelle par les moyens dont l'expérience a depuis longtemps démontré l'efficacité.

Le type de la maladie dans toutes ses phases n'a pas varié cette année du celui de l'été dernier ; il a été constamment le même. Le savant médecin a terminé ses remarques en disant que le traitement de la fièvre jaune ou de [illegible] une règle absolue, mais des conditions particulières qu'il a chaque malade. Les [illegible] et le laudanum administrés à un [illegible] déterminent souvent la [illegible] ces mêmes remèdes produisent des [illegible] sans choix les sujets affaiblis [illegible] nécessaire dans le premier cas seront très dangereux dans le second.

Mais cette partie du discours de M. Hunt est du domaine de la presse spéciale et scientifique.

SAVANNAH. — Le nombre des décès à Savannah a été de 14 de ce mois, de 35 dont 22 causés par la fièvre jaune. Les offrandes transmises à Savannah pour le soulagement des malades indigents s'élevaient aux dernières dates à $3,153. Il n'a encore été rien reçu de la Nouvelle-Orléans. Pourquoi ? Tâchons de ne pas mériter le reproche d'ingratitude.

DICTIONNAIRE DE BESCHERELLE. — Les deux premières livraisons du Dictionnaire de Bescherelle, dont la réimpression a lieu à New-York, viennent de paraître. La livraison ne coûte que 12½ cents seulement. On souscrit chez V. Hebert.

CHRONIQUE LOCALE.

[illegible] — Le *mandamus* demandé par l'alderman [illegible] pour forcer M. Jacques de donner les rations [illegible] le bureau a été porté hier [illegible] Le juge [illegible] un délai [illegible] aujourd'hui.

Premier District.

[illegible] — Frank Kelly, arrêté, il y a quelques [illegible] accusé d'avoir enlevé une jeune fille [illegible] s'est présenté hier devant le recorder [illegible] Il paraît que les [illegible] et que cette jeune fille [illegible] dans une autre ville.

[illegible] — Ross McCune, que la police [illegible]

AMENDE [illegible] — [illegible]

[illegible] — Le recorder Summers, en passant au coin des rues Lafayette et Fulton, [illegible] le caporal Algeo et les agents [illegible] en bons [illegible] de mieux à faire.

[illegible] INSENSIBLE. — L'officier Hornsby a déclaré [illegible] plus insensible du monde, désigner [illegible] trois voleurs dans le département de la [illegible] La déclaration est inscrite sur le livre.

Deuxième District.

ACQUITÉ. — Denis Hurly, conducteur d'omnibus, [illegible] avait été portée une accusation d'homicide [illegible] comparaissait hier devant le recorder par [illegible] émoins ont déclaré que Hurly passait mercredi 28 du mois dernier, au train ordinaire dans la rue de la Levée, lorsqu'un enfant (John [illegible]) est tombé du haut de l'omnibus, [illegible] et les roues lui passèrent sur le corps avant que le conducteur pût arrêter les chevaux. Les dépositions ont prouvé l'innocence du prévenu. L'enfant était âgé de deux ans, il expira presque instantanément. Le jury d'enquête avait attribué sa mort à la négligence d'Hurly.

ARRETE DE NOUVEAU. — Le célèbre John Collins a été arrêté de nouveau, lundi soir, pour avoir fait un tapage épouvantable au coin des rues Tchoupitoulas et Bienville. Il lui faudra répondre à deux accusations.

VOIES DE FAIT. — James Casio a été envoyé devant la première cour de district pour répondre à l'accusation d'avoir violemment assailli Thomas E. Harper, lundi soir, dans la rue Bienville.

Troisième District.

CALMEZ-VOUS. — Joseph O. Toole s'est vu mettre la main au collet au beau milieu d'un magnifique speech [illegible] à une foule pour le progrès à l'ère de [illegible] la Levée. Le belliqueux O'Toole se présentera bientôt devant le recorder.

TROIS CONTRE UN. — Trois habitants de Trois-Êtres [illegible] ont été arrêtés pour avoir assommé une [illegible].

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS, MODES, ETC. — M. J. D. Henriquez, No. 14 rue St-Charles, a un assortiment des plus complets et des plus élégants d'habillements confectionnés et de tous les objets dont se compose la toilette d'un homme. Ses malles, valises, sacs de voyage, etc., méritent également de fixer l'attention des acheteurs. Voir aux avis.

MM. RICHARD, ALDIGÉ & Co, No 33, rue de Chartres, au premier, reçoivent en ce moment un magnifique assortiment de mousselines, barèges, dentelles, &c, provenant des premières fabriques de Paris. Cette maison, si honorablement connue, offre ses marchandises à des prix extrêmement modérés. Le commerce de détail ne saurait mieux s'adresser qu'à MM. Richard, Aldigé & Co.

LES GLADIATEURS.

L'une des professions les plus lucratives de la vieille Rome était celle de maître gladiateur ou professeur de *gymnici ludi*, de jeux gymniques.

Après avoir acheté quelques esclaves auxquels se joignaient volontairement des hommes libres qu'attiraient l'appât du gain et l'amour du danger, le maître gladiateur leur enseignait à se battre à coups de poings, à coups d'épée, de bâtons, de javelots. La récompense du vainqueur était une couronne de lentisque, ou une palme. Quelquefois on lui mettait à la main un fleuret de fois nommé *rudis* qui, sans lui rendre la liberté, l'exemptait de combattre à l'avenir.

Mais si l'esclave gladiateur avait tué beaucoup de ses camarades, on lui plaçait sur la tête un bonnet rouge, symbole de cette liberté sanglante.

Néron, fatigué de voir toujours couler du sang d'esclave, blasé d'ailleurs sur l'escrime savante des gladiateurs, força un jour les sénateurs et les chevaliers à entrer en lice.

C'étaient là les descendants des soldats romains.

Junius Brutus eut un jour une autre fantaisie. Ayant appris d'un savant que chez les Troyens les morts étaient honorés par le sang de victimes humaines, il voulut rendre hommage à son père, et fit battre à cette intention quelques gladiateurs qui s'entr'égorgèrent l'an 490 de la fondation de la république. Tacite rapporte que Tibère honora de semblable façon la mémoire de ses aïeux, et donna deux combats très sanglants, l'un sur la grande place, l'autre dans l'amphithéâtre.

Tacite ajoute que ce *luxe* s'introduisit jusque dans le menu peuple, et que les mourans faisaient insérer dans leur testament le vœu de recevoir l'honneur funèbre d'un combat.

Le gladiateur devait être bien fait, robuste et adroit. Pline dit que la nourriture ordinaire du gladiateur se composait de pain d'orge, d'où leur venait le sobriquet que leur jetait les enfans du peuple : *hordearii*.

Les gladiateurs se divisaient en douze classes ; chacune de ces classes exécutait des travaux particuliers et spéciaux comme nos théâtres exécutent des opéras ou des comédies, des tragédies ou des vaudevilles. Tel Romain préférait les *equatores* aux *myrmillones*, tel autre avait du goût pour les *meridians* ou pour les *fiscales*.

Les *sequatores*, armés d'une épée et d'une massue à bout plombé, s'assommaient ou s'égorgeaient.

Les *retiarii* portaient un filet dans lequel ils cherchaient à envelopper leur adversaire.

Les *thraces*, armés d'un coutelas ou cimeterre court, étaient Thraces d'origine; ils ne devaient donner qu'un coup pour tuer leur ennemi.

Les *myrmillones* ou *myrmidones* étaient Gaulois et portaient un poisson sur leur casque. Ils étaient adversaires des *retiarii*.

Nous avons déjà dit ailleurs que lorsque les *retiarii* poursuivaient les *myrmidones*, les enfans du peuple criaient : « *Non te peto, Galle, sed piscem peto* (ce n'est pas à toi que je en veux, Gaulois, mais à ton poisson). » La plaisanterie amusait fort le populaire.

Les *hoplomachi* étaient armés de toutes pièces et faisaient durer le combat.

Les *samnites*, habillés comme le peuple dont ils portaient le nom, entretenaient dans le public la haine de l'étranger; on les faisait combattre jusqu'à la mort, et leur seule apparition dans le cirque excitait des cris frénétiques de feinte colère.

Les *essedarii* combattaient sur des chars.

Les *andabatæ* luttaient à cheval les yeux bandés.

Les *dimachari* étaient armés de deux épées.

Les *meridiani* avaient été exposés aux bêtes féroces ; mais, ayant échappé à leur fureur, on les obligeait à s'entretuer ; la plupart de ces hommes, accusés de crimes, mouraient en insultant le peuple qui répondait par des injures.

Les *fiscales*, entretenus aux frais du fisc, ne jouissaient pas d'une grande estime parce que le fisc les ménageait.

Les plus braves, les plus élégans, ceux que le peuple demandait à grands cris étaient les *postulatitii*, destinés aux plaisirs des empereurs.

C'est l'an 600 de la fondation de Rome, que les édiles institueront ces cruels spectacles. Dans la suite, les préteurs voulurent présider aux jeux du cirque ; l'empereur Claude accorda cet honneur aux questeurs; ces questeurs, il passa aux consuls, puis aux pontifes, et des pontifes aux empereurs.

Ces spectacles étaient d'ailleurs fort rares, et se donnaient tous les cinq, dix et vingt ans, à l'époque des anniversaires de naissance, de dédicace d'édifices publics, aux jours de triomphes ou de victoires exceptionnelles.

Constantin défendit les combats de gladiateurs l'an 1067, et, depuis, les empereurs Arcadius et Honorius renouvelèrent les édits contre ces spectacles inhumains. Enfin Théodoric, roi des Ostrogoths, en Italie, les abolit pour jamais l'an 500 de l'ère chrétienne, au nom de Jésus Christ.

ORGANISATION
DE L'ENSEIGNEMENT EN LOUISIANE.*

XIII.

Ecoles du Dimanche.

Tous les adultes qui composent ces cinq classes de la deuxième catégorie ont, aussi bien que ceux de la première, l'entrée libre du gymnase de leur District pendant la journée du dimanche, la disposition des appareils, la jouissance de la bibliothèque et des collections ; l'enseignement de la musique leur est aussi offert.

Nécessité de créations artistiques et intellectuelles dans l'intérêt de notre société.

On voit quel rôle sont appelés à jouer ces gymnases dans notre plan d'éducation; semblables aux gymnases pédagogiques d'Athènes, communs à la jeunesse des deux sexes et à l'âge mûr, ce sont des centres de réunion où les récréations du corps alternent avec celles de l'esprit, où les distractions sont instructives et l'instruction amusante. Plût à Dieu qu'il existât un plus grand nombre de centres pareils et plus attrayants encore où notre jeunesse pût trouver un refuge contre l'ennui ou contre un bien plus triste emploi de ses soirées. Lorsque, fatigué du travail pénible de la levée ou de la chaleur fastidieuse du magasin, le jeune homme sort à la nuit tombante, quelles sont les ressources qui lui sont offertes pour passer les heures qui le séparent encore du repos ? Aucune grande ville, on le sait, n'est aussi dénuée que la nôtre de distractions intelligentes et civilisées. A part le spectacle et le bal, plaisirs dispendieux et qui d'ailleurs ne peuvent être qu'accidentels, il n'a d'autre moyen honorable de combattre l'ennui que la lecture, la promenade, la causerie paisible avec des amis. Mais est-il bien sûr que l'ennui cédera devant de pareils moyens? Cela est si peu certain que la grande majorité va chercher ailleurs ce qu'elle ne trouve pas dans les limites de la sagesse et de la modération, c'est-à-dire le plaisir. A cette jeunesse ardente, il faut, par une réaction concevable, des distractions d'une violence à la hauteur de l'ennui de la journée, des fatigues nouvelles comme délassements des fatigues sérieuses. Alors ces jeunes gens se précipitent dans ces estaminets, dans ces bals plus que suspects, dans cette société douteuse que tout homme a parfois touchée dans sa vie, mais dont il s'est aussitôt éloigné avec dégoût. Là, ils perdent le goût des plaisirs tranquilles, des jouissances de l'esprit, ces joies de la famille. Là, ils oublient les manières polies, le langage retenu, et lorsque les obligations de leur rang et de leur fortune les forcent à y rentrer, ils s'y trouvent gênés et mal à l'aise. Quelque disposition que soit une pareille vie, leurs gains y suffisent; car ils gagnent beaucoup à un âge où cet argent ne sert qu'à aliment au désordre, en sorte qu'ils ne peuvent contracter ces habitudes d'économie et de régularité sans lesquelles il n'est ni succès dans les affaires, ni honorable indépendance dans la société: nourris et logés sans frais le plus souvent par une faciceuse indulgence dans leurs familles, ils ne sont pas forcés de pourvoir aux nécessités de la vie, ce qui crée la prévoyance et la réflexion.

Qu'on ne nous reproche pas d'avoir surchargé les couleurs de ce tableau, et si, grâce à Dieu, il y a beaucoup de jeunes gens auxquels notre peinture ne saurait s'appliquer, elle n'est malheureusement que trop fidèle pour un grand nombre d'entre eux.

Nous savons bien que cette existence irrégulière n'a qu'un temps et beaucoup de gens pensent même qu'il est bon qu'un jeune homme ait ainsi jeté son feu, confondant de la sorte la noble et fugitive flamme des illusions juvéniles et des passions aimantes avec l'impur bouillonnement des instincts de la matière: quoiqu'il en soit, nous avouons qu'au bout de quelques années le jeune homme se lassera de cette vie de désordres et, c'est le mot, qu'il se rangera. Alors, blasé sur tout, ne croyant à aucun sentiment, ruiné souvent dans sa santé et dans son patrimoine, il se mariera et songera sérieusement à faire sa fortune. La seule passion qui vive qui sera restée en lui, sera l'ambition, cette passion de l'âge mûr; et comme dans un pays républicain, les fonctions publiques n'offrent pas un appât assez énergique à cette ambition, elle se portera toute entière sur la fortune. D'ailleurs, n'est-ce pas là, sur cette terre de négoce, plus que dans toute autre, le but unique et universel? L'or ne règne-t-il pas ici en souverain plus absolu que ne le fut jamais autocrate ou despote d'Orient? Depuis le membre du congrès jusqu'à l'enfant qui commence sa carrière commerciale par la vente des journaux, n'est-ce pas la pensée incessante, tyrannique, absorbante?

Pourquoi, nous dira-t-on, cette critique peut-être exagérée et tout au moins inutile d'une société qui ne se réformera pas? C'est que, suivant nous, l'amour du lucre, qui est l'essence et l'âme de la fonction commerciale, est de tous les mobiles humains le plus fatal, et que, pour détruire son influence délétère dans les milieux où, par la force des choses, il doit régner, tels que les pays de commerce, il faut se hâter de lui créer un contrepoids, nous dirions presque un contre-poison, dans le développement intellectuel et moral. Il faut que la jeunesse soit instruite, dignifiée par l'instruction, et le chérisse non par contrainte, mais par goût. Il faut que l'âge mûr se rattache aux plaisirs de l'esprit, y cherche une distraction à ses travaux matériels, devienne sensible aux arts et se détache de ses constantes préoccupations par leur douce influence. Il faut enfin que la moralité qui donne le sentiment de sa propre valeur, vienne éclairer sa conscience, s'asseoir à son foyer, modérer les tentations de l'amour-propre et créer, si c'est nécessaire, le bonheur même au sein de la médiocrité.

Poussons donc à l'éducation des enfants, à l'éducation des adultes, aux créations artistiques et intellectuelles, aux concerts, aux lectures, aux expositions d'art et d'industrie, aux sociétés musicales, et scientifiques, aux réunions de salon. Nous de conversation, qui feront disparaître la séparation absurde des deux sexes, ces deux [illegible]

(*) Pour les articles précédents, voir l'Abeille du 29 août, du 7 sept. et du 12, 14, 16 et 18.

Principe du remboursement des avances de l'éducation publique.

Après avoir étudié avec tant de soin le système de l'Education au point de vue de sa constitution, nous aurions bien voulu pouvoir en faire une étude parallèle au point de vue financier. Nous aurions été heureux de déterminer les différents éléments de ses dépenses et de ses recettes, afin de voir ce que coûterait au pays, d'établissement et de frais annuels, un système dont les bienfaits ne tarderaient pas à largement compenser les charges. Mais, pour le moment du moins, cette tâche a excédé nos forces ; trop de renseignements nous manquent; nous risquerions, dans notre ignorance de beaucoup de ces faits, et dans nos efforts pour y suppléer, de faire un véritable roman financier; nous croyons donc que, jusqu'à plus ample informé, il vaut mieux nous abstenir. Toutefois, il est un principe fondamental sur lequel repose toute l'organisation du budget des recettes et des dépenses de l'Instruction publique: ce principe semble quelque peu paradoxal et l'application paraît en offrir quelques difficultés; mais, après mûre réflexion, nous sommes resté convaincu et de sa rigoureuse exactitude et de l'extrême simplicité de sa pratique. Tâchons de faire partager notre conviction sur ce point capital.

Jusqu'à présent nous avons bâti tout notre système sur cette assertion que l'Etat doit à tous l'éducation gratuite; il la doit aux pauvres et aux riches, tout en laissant à ces derniers le droit de n'en pas profiter; il doit, disions-nous, épancher de toutes parts la science et la vérité, comme le soleil dispense sa lumière et sa chaleur: c'est de la part de l'un une munificence sociale, de la part de l'autre un bienfait naturel. Eh bien! tout cela est erroné et la comparaison pèche; elle pèche en ce que le soleil n'appauvrit personne en éclairant et réchauffant tout le monde, tandis que l'Etat prend dans la poche de tout le monde pour éclairer quelques uns. Qu'on ne croie pas que nous venons, sur la fin de notre œuvre, chanter la palinodie. Nous n'en restons pas moins convaincu que ce sacrifice de l'Etat est, non seulement un devoir, mais encore un calcul extrêmement profitable. Mais nous nions maintenant qu'aucun sacrifice soit nécessaire et nous prétendons prouver que l'Education publique peut être donnée pour rien.

Pourquoi, en effet, l'Etat ferait-il à certains membres du corps social un cadeau définitif et sans retour avec l'argent des autres membres? On comprend une œuvre de charité, lorsqu'il faut porter secours à une de ces infirmités incurables, à une de ces misères sociales qui n'ont d'espoir que dans la bienfaisance: là, l'Etat ou les particuliers donnent sans penser à un retour, si ce n'est de par Dieu. Mais s'il s'agit de venir momentanément en aide à une misère temporaire, à une souffrance de courte durée, alors le don définitif est moins qu'une générosité; il devient une injustice, en privant à jamais ceux qui donnent d'employer une seconde fois ces mêmes ressources au soulagement d'une autre infortune pareille. Alors aussi, non seulement, le prêt suffit, mais en se régénérant par le remboursement, il devient le capital inépuisable d'une main toujours ouverte. Tel est le cas dans l'exemple qui nous occupe. En se chargeant de l'éducation de l'enfant avec une mise dehors que la vaste échelle de l'opération permet de réduire à une très faible somme, l'Etat lui fait le cadeau inaliénable d'un capital inappréciable, d'un trésor, de sa fortune à venir, l'instruction; pourquoi lui ferait-il aussi ce lieu à perpétuité de l'avance qui a été faite pour payer cette éducation? Craint-on que l'enfant pauvre, qui aura été instruit aux frais de l'Etat, ne se trouve pas en mesure, quand il sera homme, de rembourser cette faible avance? Alors ce ne serait pas la peine de l'avoir instruit. Mais si, au contraire, comme c'est certain, cette instruction l'a déjà mis sur le chemin du bien-être, peut-être de la fortune, le remboursement de cette avance permet d'instruire alors un autre enfant avec ce même capital, lequel rentre à son tour pour ressortir de la même manière. On voit que, de la sorte, le capital annuellement employé à l'éducation, au bout d'un certain nombre d'années après la promulgation de la mesure rentre à peu près entier; et qu'il n'y a plus besoin d'avoir recours aux ressources actuelles que pour combler les déficits ou payer les améliorations.

Nous disons que ce revenu annuel rentre presque entier: il faut en déduire en effet les décès, les émigrants, et quelques autres cas de disparition; mais si l'on évalue à un dixième ces non valeurs, et qu'on applique notre supposition aux chiffres de 1850, on arrive aux résultats suivants. Le nombre des élèves a été de 25,046 et comme, d'après l'un de nos principes, l'éducation ne dure que six ans, un sixième de ce nombre sort moyennement chaque année, soit 4,174 enfants ayant le brevet de capacité. Dédui-ons un dixième pour les disparitions à l'âge de la majorité, il en restera 3,757. Si maintenant on divise la dépense totale des écoles, $349,679 par le nombre total des élèves 25,046, on trouve une dépense moyenne de $14 par élève, tant de ville que de campagne; en ajoutant deux ans d'Ecole supérieure aux six années d'Ecoles élémentaires, c'est un total de huit années dont six au taux moyen de $14, et deux au taux de $18, soit une dépense totale de $120 pour l'éducation totale de chaque enfant.

Supposons maintenant qu'à dater de six ans après la loi et à partir de la majorité de chaque enfant qui a reçu son brevet aux écoles, il soit tenu de payer $12 par an pendant dix ans, ce qui représente ce qu'il a coûté, au bout des seize premières années, il y aura toujours à la fois dix classes de 3,757 imposés, chaque payant chacun $12, soit une taxe totale, ou plutôt un remboursement annuel de $450,840.

Or, le revenu actuel des écoles n'est que de $349,679, dont $194,985 sont fournies par une taxe spéciale et le reste, soit $154,694, provient des rentes des terres et autres ressources. En supprimant la taxe et ajoutant seulement la balance $154,694 aux $450,840 annuellement remboursées, on arrive à un total de $605,534, ce qui fait, comme on voit, un excédant de $155,855 de la recette sur la dépense. E. L.

FEUILLETON.
LES MOHICANS DE PARIS.
PAR ALEXANDRE DUMAS.

CHAPITRE XII.

LES ASPHYXIÉS.

Il courut à elle.

—On! venez vite, monsieur Ludovic! venez vite, venez tous! Ils sont morts!

—Qui, morts? demanda Ludovic.

—Mademoiselle Carmélite et M. Colomban.

—Colomban! s'écria Ludovic; Colomban de Penhoel?

—Oui, M. Colomban de Penhoel et mademoiselle Carmélite Gervais. Mon Dieu! mon Dieu! quel malheur! si jeunes! si beaux! si gentils!

Ludovic s'élança à l'instant même dans la direction de la maison, et, trouvant l'allée ouverte, il ne fit qu'un bond de la rue au pavillon.

La fenêtre du cabinet, ouverte par Colomban, mal refermée par lui, avait été rouverte par Nanette, qui, après avoir appelé vainement, s'était hasardée à enjamber par la fenêtre pour aller frapper à la porte de la chambre.

Voyant qu'on ne répondait pas, elle avait ouvert la porte, mais à l'instant même elle avait fait trois pas en arrière, et était presque tombée à la renverse.

Une effroyable bouffée d'acide carbonique l'avait enveloppée comme d'un nuage mortel.

Aussitôt elle avait tout compris, et, pensant qu'elle rejoindrait facilement la voiture, elle s'était élancée à sa poursuite.

Ses cris avaient été entendus, la voiture s'était arrêtée, Ludovic s'était élancé dans le pavillon par la fenêtre du cabinet, avait essayé d'entrer dans la chambre, mais avait été repoussé par la vapeur empestée.

Il se retourna du côté de l'air et l'aspira à pleins poumons.

En ce moment, tout le monde accourait.

—Brisez les fenêtres! brisez les portes! cria Ludovic; des courans d'air! ils se sont asphyxiés!

On essaya d'ouvrir les volets; ils étaient fermés en dedans.

De deux ou trois coups de pied, on enfonça la porte.

Mais ceux qui se présentaient sur le seuil furent contraints de reculer.

—Que l'on tienne du vinaigre et de l'eau salée tout prêts, qu'on réveille le pharmacien, s'il y en a un dans le village, qu'on prenne chez lui des sels anglais et de l'ammoniac! Nanette, allumez du feu quelque part et faites chauffer des serviettes, cria Ludovic.

Puis, comme le mineur descend dans le gouffre, comme le matelot plonge dans la mer, Ludovic s'élança dans la chambre.

Le joyeux masque avait fait place à l'homme de science ; le médecin allait user de toutes les ressources de son art.

Ludovic gagna à tâtons la fenêtre : la bougie s'était éteinte, le feu de la cheminée s'était éteint, le réchaud n'avait plus ni flamme ni fumée.

Les rideaux pendaient devant la fenêtre, et empêchaient de trouver l'espagnolette ; Ludovic enveloppa sa main dans son mouchoir, et de deux coups de poing brisa deux carreaux.

Un courant d'air commença à s'établir; il était temps, lui-même chancelait: il se retira au piano.

Puis, il saisit les rideaux à pleines mains, les arracha de leurs tringles, et parvint à ouvrir la fenêtre.

L'acide carbonique, formé par l'oxigène et le charbon, commençait à faire place à l'air respirable qui entrait maintenant par trois ouvertures.

—Entrez, dit Ludovic, il n'y a plus de danger; entrez, et éclairez la chambre.

On alluma la seconde bougie, et chaque objet devint visible.

Les deux jeunes gens étaient couchés dans les bras l'un de l'autre sur le lit, comme s'ils venaient de s'endormir.

Y a-t-il ici un médecin, demanda Ludovic ; un frater, un barbier, peu importe ; un homme qui puisse m'aider, enfin?

—Il y a M. Pilloy, un ancien chirurgien de la garde, un homme bien savant, dit une voix.

—Courez chercher M. Pilloy, dit Ludovic; carillonnez jusqu'à ce qu'il se lève, tirez-le jusqu'à ce qu'il vienne.

Puis, s'élançant vers le lit,

—Oh! dit-il en secouant la tête, je crois bien que nous arrivons trop tard.

En effet, les lèvres des jeunes gens étaient noirâtres.

Ludovic souleva les paupières.

L'œil de Colomban était ternie, vitreux.

L'œil de Carmélite, terne et injecté.

Aucun souffle ne vivait, ni dans l'un, ni dans l'autre.

—Trop tard! trop tard! répétait Ludovic désespéré. N'importe, faisons toujours ce qu'il y a à faire.

Puis, s'adressant aux anciens chapelains,

—Mesdames, chargez-vous de la jeune fille, dit Ludovic; je me charge de l'homme.

—Que faut-il faire? [illegible] Chante-Lilas.

—Redresser de ses mieux ce que je te dirai, ma chère enfant. D'abord, porter la jeune fille à la fenêtre.

—Venez, dit Chante-Lilas à ses amies.

—Et nous? dirent les hommes.

—Tâchez de rallumer le feu, un grand feu de bois; chauffez des serviettes, tirez les bottes de Colomban; j'essayerai de le saigner à la veine du pied. Ah! trop tard, trop tard!

Ludovic jetait ce cri de désespoir en transportant Colomban du lit à la fenêtre.

—Voilà du vinaigre, voilà de l'eau salée, dit Nanette.

—Versez le vinaigre dans une assiette, qu'on puisse tremper des mouchoirs dedans, et en frotter les tempes des asphyxiés; et attends, Chante-Lilas?

—Oui, oui, dit la jeune fille.

—Coupez une plume, comme je fais, voyez; écartez les dents si vous pouvez, et insufflez-lui de l'air dans les poumons.

On obéissait à Ludovic comme, dans une bataille, on obéit à un général d'armée.

Carmélite avait les dents serrées, mais, à l'aide d'un couteau d'ivoire, Chante-Lilas parvint à lui écarter les mâchoires, et à introduire la plume entre les dents.

—Eh bien! demanda Ludovic.

—La plume y est.

—Souffle alors ; moi, je ne puis en venir à bout, il a des dents de fer. Lui avez vous ôté ses bottes et son bas?

—Oui.

—Frottez les tempes avec du vinaigre, jetez lui de l'eau fraîche au visage, écartez-lui les dents, dussiez-vous les briser; je vais essayer de le saigner au pied.

Ludovic ouvrit sa trousse, en tira sa lancette, piqua deux fois la veine du pied, mais inutilement.

Le sang ne vint pas.

—Otez-lui sa cravate, arrachez le gilet, arrachez la chemise, arrachez tout.

—Voilà des serviettes brûlantes, dit une voix.

—Donnez-en à Chante-Lilas, et frottez la poitrine de Colomban avec les serviettes; tu entends, Chante-Lilas, fais-en autant. Ah! voilà un couteau.

Ludovic parvint à introduire un couteau entre les deux mâchoires de Colomban ; alors, renonçant à l'espoir d'introduire un tuyau de plume dans un si petit espace, il appliqua ses lèvres aux lèvres du jeune homme, et essaya d'insuffler l'air dans ses poumons.

La gorge était serrée, l'air ne dépassait pas le pharynx.

—Trop tard! trop tard! murmurait Ludovic; voyons, essayons de la jugulaire.

Il reprit sa lancette, et, avec une admirable sûreté de main, il troua la veine du cou.

Mais, pas plus qu'au pied, le sang ne vint.

—Voilà des sels et de l'alcali, dit un des messagers en présentant deux flacons à Ludovic.

—Tiens, Chante-Lilas, dit Ludovic, prends le flacon de sels, et mets-le sous le nez de la jeune fille; je garde l'al ali pour moi.

—Bien, dit Chante-Lilas en étendant la main.

—Et l'air? demanda Ludovic.

—Comment, l'air?

—Crois-tu qu'il a pénétré jusque dans la poitrine?

—Il me semble que oui.

—Alors, bon courage, mon enfant! bon courage; frotte les tempes avec du vinaigre, et fais-lui respirer des sels.

Lui, pendant ce temps, trempait un linge dans l'eau alcaline, et en enveloppait la tête de Colomban.

Mais Colomban restait immobile ; aucun souffle ne sortait de sa poitrine, ni ne pouvait y pénétrer.

—Oh! dit Chante-Lilas, il me semble que ses lèvres pâlissent.

—Courage! courage! Chante-Lilas, c'est bon signe. Oh! ma chère enfant, regarde, quel bonheur dans ta vie, si tu pouvais te dire que tu as sauvé une femme!

—Il me semble qu'elle a soupiré, dit Chante-Lilas.

—Soulève la paupière, et regarde l'œil: est-il toujours aussi terne?

—Oh! monsieur Ludovic, il me semble qu'il l'est moins.

—M. Pilloy n'est pas chez lui, dit, en rentrant, le messager qu'on avait envoyé chez le chirurgien-major.

—Où est-il? demanda Ludovic.

—Chez M. Gérard, qui est bien mal.

—Ou demeure-t-il, M. Gérard?

—A Vanves; faut-il l'aller chercher?

—Inutile, c'est trop loin.

—Oh! c'est qu'il est bien mal aussi, ce pauvre M. Gérard, dit une voix.

—M. Ludovic, monsieur Ludovic, elle respire, cria Chante Lilas.

—En es-tu sûre, ma fille?

—Je lui frottais la poitrine avec une serviette chaude, j'ai senti sa poitrine se soulever. Monsieur Ludovic, elle porte la main à sa tête.

—Allons, allons, dit Ludovic, sur deux, nous en sauverons un au moins. Emportez la vite hors d'ici, afin qu'en rouvrant les yeux, elle ne voie pas son amant mort.

—Dans sa chambre! dans sa chambre! dit Nanette.

—Oui, dans sa chambre, vous ouvrirez toutes les fenêtres, et vous y ferez grand feu. Allez, allez!

Les femmes emportèrent Carmélite.

Le jour commençait à paraître.

—Tu sais ce qu'il y a à faire, Chante-Lilas? cria Ludovic au groupe de jeunes filles qui emportaient Carmélite.

—Non, dites.

—Ce que tu as fait jusqu'ici, pas autre chose.

—Mais, si elle demande ce qu'est devenu son amant?

—Il est probable qu'elle ne parlera pas dans une heure, et qu'elle ne reprendra sa raison que dans deux ou trois.

Et alors?

—Alors, ou Colomban, ou moi, serons près d'elle.

Puis revenant à Colomban,

—Trop tard! trop tard! murmura-t-il; pauvre Colomban! ou plutôt pauvre Carmélite!

Et il revint vers le jeune homme, avec ce sublime entêtement du médecin, qui poursuit la vie jusque dans les bras de la mort.

(*A continuer.*)

LES MOHICANS DE PARIS.

Tous les abonnements nouveaux, faits dans le courant du présent mois, recevront gratuitement, et à titre de prime, les QUATRE PREMIERS VOLUMES des MOHICANS DE PARIS, déjà publiés.

SÉNAT DE L'ETAT. JULES LAVERGNE est candidat pour le Sénat de l'Etat, en remplacement de l'hon. J. A. Brand, démissionnaire. 8sept

L. O. O. F. Campement du Pélican No. 8. Conformément à une résolution, les P. . P. . de ce Campement sont invités à se réunir à la Salle ordinaire des séances, vendredi 22 du courant, à 7 1/2 heures du soir, pour affaires qui intéressent ce Campement. Par ordre du C. . P. . M. CAILLAT, Scribe pro-tem. 20 sep—3

ON demande une maîtresse de français, ayant la pratique de l'enseignement. S'adresser à l'Institution, rue Carondelet, No 156. 20 sep—3

J. D. HENRIQUEZ, VETEMENS DE MODE, ET LINGERIE POUR HOMMES, Malles, Valises, Sacs de voyage, &c. No. 14, rue St Charles, Trois portes au-dessus de l'Hôtel Verandah. Nlle Orleans. 20 sept—3m

En magasin et à vendre : 300 paniers huile Badgalupi, en grandes et demi-bouteilles. 300 Paniers huile Badgalupi, double clarifiée, en grandes et demi bouteilles, 100 paniers huile M. Sec, extra, de 12 bouteilles, 100 caisses cerises à l'eau-de-vie, nouvelle récolte, marque J. Deimas. 50 caisses de Toyssonneau jr. 50 do fraises et abricots au jus, Toyssonneau. 40 barillets Cognac, Comté & Martin. (Sous les clefs de la Douane.) 50 sacs amandes en coques tendres de Tarragone. LANATA, GANDOLFO & Co. 20 sept. Nos 9 et 10 rue Jefferson

LE soussigné offre à vendre aux plus bas prix des marchés, les marchandises ci-après décrites, en débarquement des navires Oswego, Celestial Empire, steamer Black Warrior, de New-York, et navire F. W. Bailey, de Philadelphie: 20 caisses indiennes 1re marq., nouv. dispositions, 10 do cotonnades de Ripka, 10 do Oeils damiers, 2 do mousselines imprimées laine et coton, 1 do do tout laine, couleurs unies, 2 do mérinos anglais, 1 do alpacas brochés, couleurs assorties, 2 do do unis, 4 do molleton en couleurs, 2 do tartans à petits et grands carreaux, 2 do do nouveautés, 6 do satinet noir, gris et bleu, 2 do casimir fantaisie, 10 balles flanelles bleue, rouge, croisée et à carreaux, 4 caisses lindseys, petits et grands carreaux, 6 do kerseys assortis, 6 do Kentucky jeans, 1 do schalls tartans, 20 balles coutil à matelas, diverses marques, 10 balles couvertures laine blanche, grise, rouge et bleue, 2 caisses alpacas noir lustré, 1 do mérinos noir, 2 do mouchoirs bleus et blancs. Aussi—Assortiment complet d'articles pour familles et habitations. LOUIS DUCOURNAU, 25, rue de Chartres, entre Douane et Canal. 20sept

COMESTIBLES. LES soussignés ont maintenant en magasin et attendent incessamment par les navires Oswego, Celestial Empire, Cerro Gordo, Tempest, W. Jarvis, Rockaway, West Wind, Lorenzo et les barques Susan W. Lind, Laurens, &c. Tabac Manufacturé, 1000 colis, parmi lesquels se trouvent des marques de choix, telles que: Jewel of Ophir, Chas M., Crescent City, Shilo, Belle of the South, Boston, Laura Keene, Orris, Jones & Sons, Lyle & Davidson, Crescent, Goode & Co's, Natural Bridge, Black Hawk, &c. &c. Aussi:—Un fort stock bien choisi de Thés, tels que: Impérial, Gunpowder, Old Hyson, Oolong, Pouchong, Young Hyson, Souchong. Comprenant quelques unes des qualités les plus célèbres: Beurre de Goshen—50 firquins jaune, 1re qualité, choisi. Candi—Blanc et rouge—100 caisses. Savons—50 caisses. Balles—250 douzaines de qualités assorties. Pickles de coton—50 balles. Amers Stoughton—30 caisses. Conserves de Doughty—50 caisses assorties. Fromage—200 caisses. Café Java—300 sacs. Café Mocha—50 sacs. Amers de Gosley—50 caisses. Cornichons, Ketchups et sauces—500 caisses. Poivre pour quincaillerie, de de Manille. Le tout est offert au commerce à des conditions avantageuses. F. J. HART & Co. 19 sept—6 Tchoupitoulas, 103, 116 et 107

AMANDES DOUCES—20 balles amandes douces pour dragées, nouvellement reçues, à vendre par P. CUSACHS, 19 sep. Enc. Royale et St-Philippe

Articles pour les distillateurs et confiseurs. REÇU par le navire Wurtemberg, du Havre: 100 kilos gran le absinthe, 300 kilos petite absinthe, 400 do racine iris de Florence, 100 do angélique, 200 do coriandre, 25 do calamus, 20 do diclame de crête, 10 do amandes, 3 do menthe, 10 do d'amande sucrée, 20 do d'oranges. Aussi un grand nombre d'articles au même usage. A vendre par P. CUSACHS, 19 sep. Enc. Royale et St Philippe

EN débarquement du brick Daniel, de Bordeaux, 100 caisses cerises à l'eau-de-vie. A vendre par F. ROUMIEU, 16 sept. No 80 rue St. Louis

ESPRIT NEUTRE—20 demi pipes Esprit neutre distillé, 4me et 5me preuve, 100 barils Esprit neutre distillé, 1re preuve, à vendre par MAILLOT & BIE, 11août—6f 134, rue des Magasins

MADERE & OPORTO—20 quarts pipes vins de Madère, 50 quarts pipes vin d'Oporto, à vendre par MAILLOT & BIE, 11août—6f 134, rue des Magasins

LES MEDECINES GRAEFENBERG. LES MEDECINES GRAEFENBERG sont reconnues pour tout comme les meilleures que puissent employer les familles. A vendre par J. WRIGHT & Co., 151, rue de Chartres.

Maladies bilieuses. L'HYDROPIPER DU DR GEOHEGAN, POSSÈDE des vertus merveilleuses contre la tendance aux maladies provenant de la bile. Raymond & Patten, No 74, rue Quatrième, Louisville, Ky., Agents pour la vente en général. A vendre à la Nouvelle-Orléans, par les agens, JARVIS & WOODMAN, coin Magasins et Commune, Et J. WRIGHT & Co, No 151, rue de Chartres. 11 juil—

AVIS. F. P. DUCONGÉ A l'honneur d'annoncer qu'il vient de reprendre son ancien local No 39, rue de Chartres, Entre les rues Bienville et Douane. Il reçoit dans ce moment et il offre à vendre à des prix raisonnables, un assortiment considérable et ENTIEREMENT NOUVEAU de Drogues, de Médicaments simples et composés, de Produits chimiques français, anglais et américains, de Parfumerie fine, d'Instruments de Chirurgie, Bandages, &c. On trouvera également dans l'Etablissement toutes les spécialités de France, d'Angleterre et des Etats-Unis, ainsi qu'une grande quantité d'articles nouveaux qui se rattachent à sa partie. Nlle Orléans, 2 septembre 1854. 1m

AUX PLANTEURS ET TONNELIERS. Barils pour mélasse. Les soussignés sont prêts à vendre aux planteurs et aux tonneliers des machines patentées pour préparer les douves et pleinement garanties. On peut voir fonctionner la machine en s'adressant à CAMPBELL & RICKARBY, 36 rue Gravier. 25 avril—1an

VINS ET LIQUEURS DE CHOIX. EAU-DE-VIE—Rogues des années 1795, 1798, 1815 et 1830; Godard de 1820; Otard, Dupuy et autres marques célèbres de différents prix et qualités. SEWELL T. TAYLOR, 14, rue Royale. 14dc

DEPOT D'EAUX DE COLOGNE. P. ENTRAIGUE. 76, Rue de Chartres. 14dc

CHAPEAUX DE PAILLE—Par ce dernier du navire Havre: 8 caisses chapeaux de paille pour hommes. A vendre par FRED. LOISON, 64, rue de la Douane. 19sep

J. S. PERRAU. A. CHOUPNE. TH. CASTILLANGE. J. S. PERRAU & Co., Négociants Commissionnaires, No 23, rue Gravier.

PAPIERS PEINTS FRANÇAIS. INDEPENDAMMENT de son stock permanent qui est toujours de plus de 30,000 rouleaux de papier à tapisser de toutes les qualités, LA MAISON Vor HEBERT & Co. 149, rue de Chartres, vient de recevoir par le navire Wurtemberg, du Havre, de 5 à 6,000 rouleaux de papier peints et bordures de dessins tout nouveaux, se divisant ainsi: 2,000 rouleaux environ pour salons, parloirs, etc, 2,000 de do à fleurs pour chambres à coucher, cabinets, etc, 1,500 de do pour salles à manger, entrées, corridors, escaliers, etc, 500 de bordures veloutées et imitations, et assorties aux papiers ci-dessus. Vor HEBERT & Cie. 19 sep—1m 149 rue de Chartres.

LIBRAIRIE DE Vor. HEBERT & Cie. 149, rue de Chartres. NOUS avons l'honneur d'informer les personnes qui ont souscrit aux CAUSERIES DU LUNDI, par Ste Beuve, et qui ont déjà reçu les six premiers volumes de cet ouvrage, que nous sommes en mesure de leur délivrer les tomes 7 et 8. 19 sep

PRODUITS NOUVEAUX. Reçu par le navire Wurtemberg, du Havre: Extrait d'Iago, préparation astringente. Sirop de Raifort iodé employé à Paris. Alimentation de l'enfance et des personnes faibles, semoule et chocolat de M. Mourié. 500 flacons Semoule et Chocolat Mourié. N. B. Les médecins pourront se procurer des mémoires spéciaux chez M. EDOUARD GUILLOT, Dépositaire, No. 230. 19 sep Rue Royale entre Ste. Anne et Dumaine.

ALLUMETTES—230 boîtes allumettes de Geo. Clark, en débarquement et à vendre par H M BARLOW & Co., 19 sept—1eom 18, rue du Canal

BALAIS—125 douzaines en débarquement de la barque Lawrence, et à vendre par H M BARLOW & Co., 19 sept—1eom 18, rue du Canal

LION ET PINSARD, 66 & 68, RUE ROYALE. VIENNENT de recevoir de France, par la voie de New York, un assortiment de marchandises d'été et d'automne: UN GRAND CHOIX D'OBJETS DE FANTAISIE. Un assortiment considérable de: CHEMISES POUR HOMMES, CHAUSSETTES, CALEÇONS, CHEMISES DE PEAU, CRAVATTES, FAUX COLS, GANTS, etc. CONSTAMMENT EN MAGASIN: Un grand assortiment de Parfumerie française des meilleures maisons de Paris. LION & PINSARD. 16 sep 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville.

A. GRANER, Charpentier, Constructeur et Entrepreneur pour le transport des maisons, Rue Félicité, près la rue des Magasins, Quatrième District.

JOHN H. BURK, relieur, No 81, Passage de la Bourse.

TABLEAU Historique, Politique et Pittoresque de la TURQUIE ET DE LA RUSSIE. UN GRAND VOLUME in-4o Avec une jolie reliure PRIX $2 50. EN VENTE: Chez Vor. HEBERT et Co., 9 sept 149 rue de Chartres

PAPIERS PEINTS! DELCROIX, 166, Rue de Chartres, 166. 9 sep— DELCROIX, 166, rue de Chartres.

JEFFERSON ACADEMY, 53, rue Bourbon, Dirigée par G. J. Lord. LA réouverture des classes de cette Institution est est fixée à lundi 18 septembre. 1 sep—1m

INSTITUT JACKSON. ON demande à l'Institut Jackson, un professeur d'anglais. 16sept

COLLEGE DE LA LOUISIANE. Président: Louis Dufau.

INSTITUTION BOURSIER, 143, rue St Louis, entre Dauphine et Bourgogne.

COLLEGE POYDRAS, Fausse Rivière, Pointe-Coupée, Lne.

MARCHANDISES NOUVELLES, D'AUTOMNE ET D'HIVER.

F. RIMAILHO & Cie, 80, Rue de Chartres, 80. IMPORTEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES. VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages un assortiment complet de: LAINAGES, BONNETERIE, MERCERIE, BOUTONS, BRETELLES, PEIGNES, PORTE-MONNAIES, RUBANS, DENTELLES, PARFUMERIES, JOUETS D'ENFANTS, ARTICLES DE FANTAISIE, &c., &c.

A. HERNANDEZ, RUE ROYALE No 132, AU-DESSOUS DE L'HOTEL SAINT LOUIS.

BANQUE D'EPARGNE DE LA LOUISIANE, Au coin des rues Camp et Lafayette. W. H. GARLAND, président. Nlle Orléans, 9 aout 1854.

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE, Rue du Cirque No 96.

N. C. FOLGER, Nos 17 et 19, Vieille-Levée, Enseigne de la rue de la Douane. Un Grand assortiment de Vêtements en toile cirée et vêtements d'hiver pour habitations.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

GUANO. CASTILLO & HARIPE. GUANO DU PEROU. F. A. GONZALES, No 11, Bienville.

HUILE de lin—500 barils en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co. No 29, Vieille Levée.